

Femmes en situation de handicap Stop aux stéréotypes, aux inégalités et aux violences !

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, APF France handicap publie son plaidoyer : "Femmes en situation de handicap : stop aux stéréotypes, aux inégalités et aux violences".

Basé sur les textes fondamentaux (notamment la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées) et sur une enquête à laquelle plus de 3 100 femmes ont participé, ce plaidoyer dénonce les obstacles spécifiques qu'elles rencontrent au quotidien. Découvrez notre plaidoyer sur apf-francehandicap.org/femmes

« *On a beau être en 2019, être une femme est compliqué. En situation de handicap, c'est pire.* » X, 35 ans, atteinte d'une déficience physique.

Depuis de nombreuses années, les droits des femmes font l'objet de luttes spécifiques : contre les discriminations, pour l'égalité réelle, etc.

De la même façon, les personnes en situation de handicap et leurs proches se battent pour leurs droits et leur effectivité, contre les discriminations, pour l'égalité dans tous les domaines de la vie. Cependant, généralement, ces combats sont menés au nom des "personnes", sans que soit prise en compte la dimension de genre. Les populations en situation de handicap semblent victimes d'un phénomène d'asexualisation.

Pourtant, en croisant les approches genre et handicap, force est de constater **qu'être femme et être en situation de handicap impliquent bien souvent une double discrimination et des difficultés spécifiques.**

C'est d'ailleurs ce qui apparaît dès les premières lignes du plaidoyer : **92 %** des répondantes estiment que leurs **problématiques ne sont pas bien prises en compte dans les politiques du handicap** alors que pour **83 %** d'entre elles, le fait d'être **une femme en situation de handicap rend leur vie quotidienne plus difficile.**

Près de **40 %** ont déjà été ou sont actuellement **victimes de discrimination(s)** Dans tous les domaines de la vie quotidienne, être une femme en situation de handicap est donc bien souvent synonyme de double discrimination, d'inégalité et de stéréotypes renforcés.

C'est ce qu'APF France handicap montre dans son plaidoyer, notamment grâce aux témoignages récoltés par le biais de son enquête en ligne auprès de femmes en situation de handicap.



Normes, corps et sexualité : des femmes " au rabais "

« *Ce qui est difficile : devoir s'accepter en tant que femme tout d'abord et ensuite devoir faire accepter son handicap dans la sphère de l'intime demande beaucoup d'énergie et est lourd à gérer.* » Adeline, 28 ans, atteinte d'une déficience physique depuis l'âge de 19 ans.

Éducation : l'absence de liberté de choix

« *Parce que j'ai passé un diplôme d'"homme" ce qui est déjà une discrimination en tant que femme et parce qu'on m'a refusée dans plusieurs lycées.* » X, 39 ans, atteinte d'une déficience psychique.

Emploi : des femmes sous-estimées et précarisées

« *Lorsque je me présente à des rendez-vous d'embauche...un jour un recruteur m'a dit "avec une femme ce n'est pas déjà pas facile mais si en plus elle est en fauteuil on n'a pas fini".* » X, 46 ans, atteinte d'une déficience physique.

Ressources : de la pauvreté à la dépendance financière

« *Nous ne sommes pas déclarés ni domiciliés ensemble pour ne pas que je perde mon AAH. Aujourd'hui la société ne me reconnaît pas en tant que femme à part entière et ne permet pas à mon couple d'être reconnu officiellement. Nous perdrons beaucoup à nous marier par exemple. Alors que ce n'est pas à mon conjoint de compenser mon handicap !* » Justine, 23 ans, atteinte d'une déficience physique.

Aides humaines et techniques : une insuffisance ne permettant pas le "pouvoir choisir"

« *N'ayant pas d'aide humaine autorisée, la moindre crise me rend dépendante du bon vouloir de mon entourage pour tout ce que je ne peux pas faire et leur réponse est bien trop souvent "reviens à la maison ou trouve toi un compagnon il pourra aider lui" comme si on se mettait en couple pour avoir une aide à domicile.* » X, 35 ans, atteinte d'une déficience physique.

Prévention et santé : matériels inadaptés, comportements inappropriés

« *Pour les soins : plus de consultations à domicile, matériel inadapté chez le médecin surtout la table d'examen, idem pour les mammographies, idem chez le gynéco et bien d'autres.* » X, 65 ans, atteinte d'un plurihandicap.

Violences : femmes et handicap, une vulnérabilité accrue

« *Violence de mon mari qui me traitait de "faignante" et de "handicapée égocentrique" devant les enfants quand j'étais fatiguée...* » X, 53 ans, atteinte de déficiences physique et sensorielle depuis l'âge de 47 ans, divorcée.

Représentation : des femmes invisibles

« *De manière générale, les femmes sont sous représentées dans les instances décisionnaires, tout comme le sont les personnes en situation de handicap. Donc lorsque les deux aspects sont cumulés, elles deviennent invisibles.* » Anne-Sophie, 45 ans, atteinte d'une déficience physique.

Près de 30 % ont le sentiment d'avoir été ou d'être **discriminées dans leurs études et/ou leur formation professionnelle.**

Plus de 70 % ne travaillent pas et **près de 50 %** ont le sentiment d'être ou d'avoir été **discriminées dans l'accès ou le maintien dans l'emploi.**

Près de 45 % voient leur propre **revenu impacté par celui de leur conjoint.**

Environ 80 % se sentent **dépendantes d'un proche** en matière de revenu ou d'aide humaine.

75 % estiment que les **aides sont insuffisantes** et les restes à charges trop lourds.

40 % estiment avoir été ou être actuellement victimes de **maltraitements et/ou de violences.**

3/4 s'estiment **invisibles** par rapport aux hommes en situation de handicap.

APF France handicap est particulièrement attachée à la défense des droits des femmes en situation de handicap. Elle considère que leurs problématiques sont totalement oubliées des politiques publiques. Pour cela, l'association demande à ce que ses revendications soient pleinement prises en compte et que l'ensemble de la société se mobilise enfin pour le respect de ces droits fondamentaux.



Femmes et handicap : les revendications d'APF France handicap

APF France handicap exige l'effectivité des droits pour toutes les filles et les femmes avec une attention particulière sur les cumuls de discriminations dont elles peuvent être victimes.

APF France handicap demande l'application des principes généraux suivants pour l'ensemble des femmes, en situation de handicap ou non :

- Le respect de la femme dans son expression et dans son apparence, quelles que soient ses particularités, sa déficience, son origine...
- L'effectivité de l'égalité hommes-femmes
- Le renforcement de la lutte contre les préjugés et les stéréotypes liés au sexe et au handicap
- Le renforcement de la lutte contre les violences faites aux femmes
- La mise en place de statistiques genrées
- Le développement d'une approche intersectionnelle (c'est-à-dire prenant en compte les discriminations multiples qui peuvent se croiser, se renforcer) dans les politiques publiques
- La prise en compte de la dimension handicap dans les politiques à destination des femmes
- Le développement d'une approche genrée dans les politiques à destination des personnes en situation de handicap
- L'effectivité de l'accès à tout pour toutes et tous

APF France handicap demande la mise en place des mesures suivantes pour les femmes en situation de handicap :

- La visibilité des femmes en situation de handicap dans toutes les statistiques concernant les femmes et les personnes en situation de handicap dans toutes les campagnes concernant les femmes, notamment celles sur les violences dans les champs politiques, médiatiques, sociétaux, etc.

Education

- Le libre choix des études par la mise en accessibilité des établissements, la formation des enseignants, un accompagnement adapté, quelles que soient les filières

Emploi

- La promotion de la politique de diversité dans la formation et dans les entreprises
- Le renforcement des dispositifs incitatifs à la diversité au travail
- Le soutien de l'accès et du maintien en emploi des femmes en situation de handicap pour favoriser les évolutions professionnelles et les parcours plutôt que les ruptures et l'éloignement de l'emploi
- L'amélioration de la conciliation des temps de travail et personnel

Ressources

- La suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH
- La prise en compte de la dimension familiale dans toutes les politiques de lutte contre le chômage et contre la pauvreté

Aides / compensation

- La prise en charge financière intégrale des surcoûts liés aux aides humaines, techniques, aux aménagements divers, notamment pour limiter la dépendance aux proches
- des surcoûts liés aux aides ménagères et à la parentalité

Prévention et santé

- La suppression des restes à charges liés aux soins en particulier gynécologiques et obstétricaux et l'accès à une mutuelle pour toutes
- L'adaptation des matériels et l'accessibilité des lieux de soins, notamment en gynécologie
- Le développement d'un réseau handi-gynéco
- L'accès aux centres d'information, de planification et aux campagnes de prévention, de dépistage et d'information sur la santé et la sexualité

Vie affective et sexuelle

- L'effectivité du droit à choisir et à vivre sa sexualité
- La création de services d'accompagnement sexuel
- Le financement des dispositifs, produits et aides techniques en matière d'accompagnement à la vie sexuelle

Parentalité

- Le financement des services et dispositifs concourant à l'exercice de la parentalité
- La sensibilisation et la formation du personnel médical et paramédical, notamment à l'accompagnement des futures mamans
- Un meilleur accompagnement et une meilleure prise en charge de l'adoption et de l'aide médicale à la procréation

Violences

- La formation des professionnels de la police et de la justice pour un réel accès à la justice notamment dans le cadre de la prise en compte des violences faites aux femmes en situation de handicap
- Le développement de solutions d'accueil et d'accompagnement accessibles et adaptées pour les femmes en situation de handicap victimes de violences sur l'ensemble du territoire

Plaidoyer à télécharger sur apf-francehandicap.org/femmes

Contact presse

 Sophie Lasbleis

 Tél. 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

 sophie.lasbleis@apf.asso.fr - apf-francehandicap.org